

# RESUMÉ NON TECHNIQUE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Site Natura 2000 « *FR7200770* »

*Parc boisé du château de Pau*

*Pyrénées-Atlantiques (64)*

*Version 31/01/2022*



Crédit photos : Parc boisé (MNDCP), Pique-Prune (N. Gouix), Grand Capricorne, CEN NA



## NATURA 2000

---

La démarche Natura 2000 est née de l'application de deux Directives européennes :

- la Directive " Habitats " de 1992 qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation ou ZSC pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale ;
- la directive " Oiseaux " de 1979 qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciales ou ZPS pour la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.



L'ensemble de ces zones forme à l'échelle du territoire européen un réseau écologique communément appelé réseau Natura 2000. L'objectif de ce réseau s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de "maintenir la biodiversité des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent". Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé DOCument d'OBjectifs (DOCOB). Ce document définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement. Il contient un état des lieux écologique et socio-économique du site. L'analyse de cette photographie du territoire permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion. Ceux-ci sont alors traduits en mesures de gestion mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.



### LE SITE DU PARC BOISE DU CHATEAU DE PAU

---

Le site Natura 2000 du Parc boisé du château de Pau est situé sur les communes de Pau et de Billère, et offre un espace de nature sur une surface de 18,64 ha, en contexte urbain et ouvert à tous.

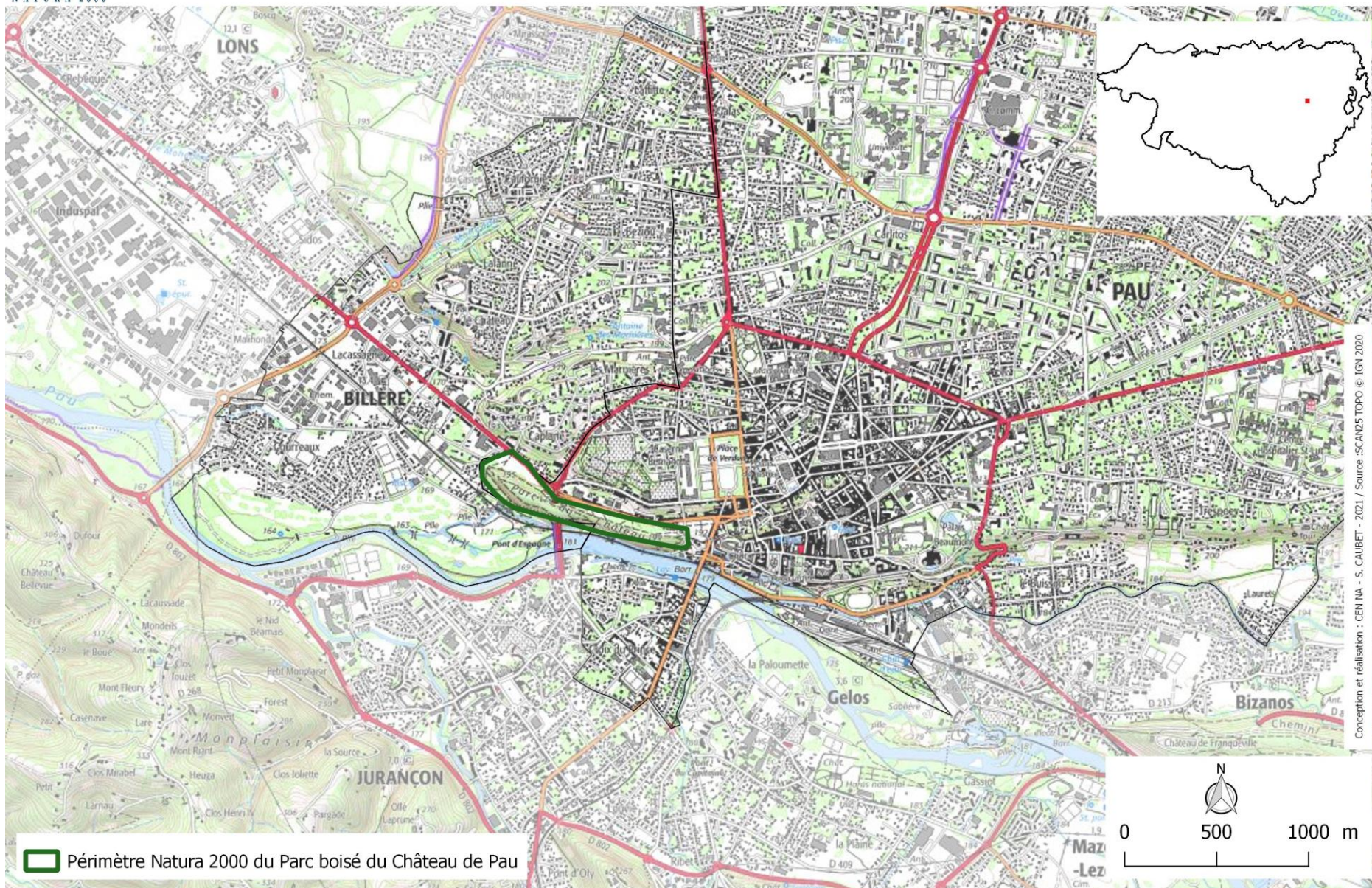
La richesse du site relève notamment de la présence d'une forêt constituée de nombreux vieux arbres associés à des enjeux rupicoles (falaise, grotte...). La présence de très vieux chênes et hêtres aux multiples dendromicrohabitats constituent autant d'habitats favorables aux espèces saproxyliques et arboricoles. Situé sur un éperon rocheux abrupt au-dessus du Gave de Pau, il constitue un îlot de biodiversité en ville. Au total, 1 habitat et 5 espèces d'intérêt communautaire sont dénombrés, la majorité liés au milieu forestier et aux vieux arbres, entraînant une forte responsabilité du site pour leur conservation dans un contexte de raréfaction d'arbres mort en forêt.



# DOCOB SITE NATURA 2000 DU PARC BOISE DU CHATEAU DE PAU

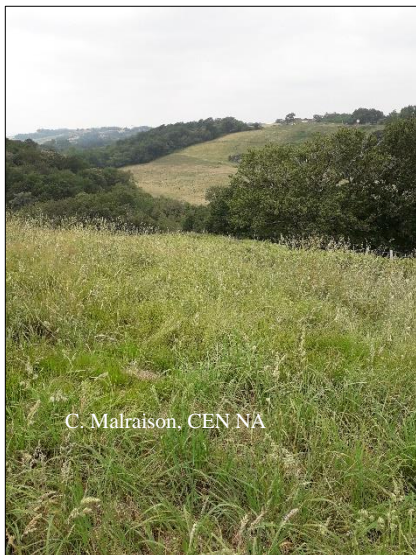


## LOCALISATION DU SITE



## CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

---



Le Parc boisé du château de Pau est occupé majoritairement par des milieux forestiers et arborés (57% du site) : 10,3 ha de forêt de feuillus, 1,3 ha d'alignement d'arbres. Les milieux ouverts sont également bien représentés (23% du site) puisque les prairies occupent 2,2 ha et les gazons 2ha.

La forêt est présente sur le site depuis au moins le XVII<sup>ème</sup> siècle et de nombreux documents attestent dès lors de la présence continue de la forêt du Parc du Château. Cette continuité forestière temporelle permet de qualifier le boisement comme forêt ancienne. Les traces d'exploitations les plus anciennes remontent à 1740 dont une mise en exploitation et un démembrement progressif ont été menés jusqu'à la Révolution. C'est à ce moment-là que l'usage de la forêt est devenu public. Le parc boisé du château de Pau a été laissé en évolution libre à l'exception de travaux ponctuels (gestion sylvicole, sécurité du public) jusqu'à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. Aucune ressource économique n'est attendue de sa gestion.

Aucun siège d'exploitation agricole et aucune activité économique agricole n'est menée sur le site. Néanmoins la gestion de certains espaces repose sur une approche agricole : éco-pâturage et prairie de fauche.

En terme d'infrastructures, des bâtiments techniques (serres, hangar, ateliers), deux logement et un tunnel traversant le parc dans sa largeur sont à noter. Enfin, ce ne sont pas moins de 6 km de chemins et sentiers qui sont présents et forme un réseau dense à l'accueil du public.

Le site est ouvert en permanence au public, avec une fréquentation très importante, et constitue le support de nombreuses activités et de lien avec la nature. Malgré tout, le Parc boisé du château de Pau conserve une certaine naturalité dans sa forêt et constitue une zone de refuge pour de nombreuses espèces.

## RICHESSSE ECOLOGIQUE DU SITE

---

Le Parc boisé du château de Pau a été désigné Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive « Habitats » en 2006, pour la conservation d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire qu'il abrite.

Un habitat d'intérêt communautaire est un habitat naturel ou semi naturel particulier, généralement caractérisé par sa végétation, qui, soit est en danger de disparition (dans son aire de répartition naturelle), soit a une aire de répartition naturelle réduite, soit constitue une exception à l'échelle de l'Europe.

Les espèces d'intérêt communautaire sont des espèces en danger ou vulnérables ou rares ou endémiques (c'est-à-dire propres à un territoire bien délimité ou à un habitat spécifique).

## UN HABITAT D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE



Grotte de l'ermite (S. Caubet, CEN)

La présence de plafonds, voûtes, dômes, aspérités des parois ou de fissures permettent l'installation de chauves-souris. Les espèces indicatrices de ce type d'habitat sont la Barbastelle d'Europe et le Petit Rhinolophe.

Ces deux espèces présentes sur le site vont fréquenter cet habitat durant la période d'hibernation pour l'essentiel. Plusieurs espèces peuvent se rencontrer au sein de la même grotte, soit en individus isolés soit regroupées en colonie mixte.

Le maintien des conditions stationnelles et l'absence de dérangement sont donc primordiaux pour le bon état de conservation de cet habitat.

Le site abrite **1 habitat d'intérêt communautaire** : les **grottes à chauves-souris**. De surface réduite à l'extérieur, le site abrite deux grottes localisées sur le coteau sud.

La grotte de l'ermite est d'accès difficile. Elle a une entrée relativement étroite mais se révèle d'un grand volume à l'intérieur de la paroi. La seconde grotte du coteau est relativement plus petite. Elle a été visitée par des visiteurs par le passé, ce qui fait que son entrée a été fermée pour des raisons de sécurité.

Ce sont des habitats obscurs avec une température peu variable au cours de l'année, entre 4°C et 15°C, une humidité relative de l'air proche de la saturation et le plus souvent peu ou pas ventilé.



Grotte du coteau sud (S. Caubet, CEN)

## DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Le principal atout faunistique du site est la présence de **Coléoptères** liés aux vieux bois et au bois mort : il s'agit du **Lucane Cerf-Volant**, du **Grand Capricorne** et du **Pique-Prune**.

Ce dernier est l'espèce représentant le plus fort enjeu sur le site. En 2019, une seule station était connue sur le site. Il vit dans des cavités d'arbres avec un fort volume de carie (supérieur à 10 litres de terreau). Ce sont des cavités que l'on rencontre dans des arbres très âgés (au moins 150 ans pour les chênes). Sa larve vit dans le terreau se développe en 2-3 ans. Plusieurs générations se succèdent au sein de la cavité et les individus n'en sortent pas forcément. La capacité de dispersion des adultes est faible : de l'ordre de 200m. Pour conserver cette espèce il faut donc préserver et renouveler les vieux arbres avec des cavités profondes.

Les deux autres espèces ont inféodées au bois mort sur les arbres sénescents, le lucane cerf-volant exploitera plus les racines alors que le Grand Capricorne se rencontrera plus au niveau du tronc et de grosses charpentières.

*Pique-Prune – Grand Capricorne – Lucane Cerf-volant*

Deux autres espèces sont également **inféodées aux grottes et milieux apparentés ainsi qu'aux cavités des arbres** : la **Barbastelle d'Europe**, qui est essentiellement arboricole (fissures des troncs, grosses branches, écorces décollées, cavités), et le **Petit rhinolophe**, utilise des cavités naturelles et artificielles (caves, tunnels, combles...). Ces deux espèces utilisent des paysages semi-ouverts avec une alternance de bocage et forêt avec des corridors boisés.



*Barbastelle d'Europe – Petit Rhinolophe*

## OBJECTIFS DU SITE

Le Parc boisé du château de Pau offre un espace de nature en contexte urbain abritant une forêt ancienne composée de vieux arbres remarquables. Ces derniers abritent de nombreux dendromicrohabitats qui sont les gîtes d'une faune liée au bois mort et sénescent. Afin de conserver des habitats et les espèces associées, l'objectif principal est de **préserver et restaurer le milieu forestier et les vieux arbres**, grâce à des orientations de gestion sylvicole adaptées et la mise en place d'opérations spécifiques pour augmenter la **ressource de vieux arbres et de bois mort**.



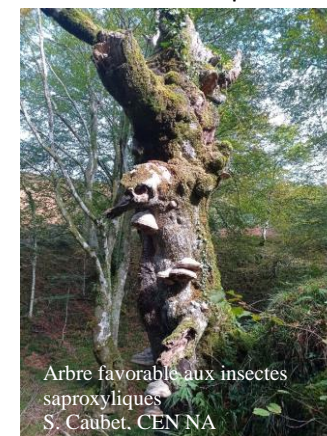
Réseau d'arbres, haies bosquet  
S. Caubet, CEN NA



Ilot de senescence  
S. Caubet, CEN NA

L'autre spécificité du site est la présence de **milieux rupicoles et cavernicoles (grottes)**, dont le nombre en contexte de plaine et urbain en font des milieux rares et remarquables. L'éperon rocheux abrite des milieux cavernicoles dont les chauve-souris trouvent dans ces grottes un refuge en raréfaction pour accomplir leur cycle biologique. Le patrimoine bâti (caves, combles...) du site permet également leur accueil. **Le deuxième objectif du site est la restauration et de préservation des grottes et milieux apparentés** pour améliorer l'offre de ces gîtes particuliers.

Enfin, le parc boisé du château de Pau possède une structure bocagère de par la présence de haies, d'arbres isolés, d'allées arborées et de prairies. Ces éléments arborés sont des éléments permettant le déplacement des chiroptères et à l'accueil d'espèces remarquables. Ainsi une colonie de Noctule commune gîte dans une cavité de pic au sein d'une allée de platanes. **Le dernier enjeu du site consiste à préserver les infrastructures agro-écologiques.**



Arbre favorable aux insectes  
saproxyliques  
S. Caubet, CEN NA



Animation pédagogique en forêt  
S. Caubet, CEN NA

Concernant les enjeux transversaux, la priorité est **l'amélioration des connaissances** (végétations et chiroptères) et la connaissance de l'habitat forestier et des dendromicrohabitats, afin d'adapter au mieux les opérations de gestion sylvicoles envisagées. **L'animation du DOCOB** reste le point central des objectifs transversaux, pour permettre la mise en place d'une dynamique sur le parc boisé en faveur de la préservation des habitats et des espèces, favoriser l'appropriation par les usagers, et développer une **sensibilisation et une valorisation des richesses naturelles** du site. Enfin, **l'évaluation** de la mise en œuvre et de l'efficacité des différentes actions devra être menée, pour aboutir à une actualisation ou une révision du DOCOB le cas échéant.

## OUTILS DE MISE EN ŒUVRE

Grâce à la mission d'animation menée sur le site pour mettre en œuvre le DOCOB, l'unique propriétaire du site (Musée National du Domaine du château de Pau) peut mobiliser différents outils, de manière volontaire, afin de participer à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Des contrats signés avec l'Etat permettent au propriétaire et gestionnaire de s'engager, avec une rémunération en contrepartie, visant à compenser les efforts consentis en faveur des habitats et des espèces.

- **Contrats Natura 2000**, forestiers ou non, pour des propriétaires ou ayants droits de parcelles non agricoles.

Les contrats définissent précisément les engagements, ainsi que la nature et les modalités de l'aide financière accordée au bénéficiaire.



Il n'y a pas de **Charte Natura 2000** proposé sur ce site. Le site étant constitué d'un seul propriétaire (l'Etat) sa mise en œuvre n'a pas été jugée pertinente. En effet, cet outil d'adhésion aux objectifs de conservation ou de restauration des habitats naturels et des espèces poursuivis sur le site, vise à promouvoir un engagement volontaire d'intérêt général pour la gestion des milieux concernés.

### ACCES AU DOCOB

Le Document d'objectifs complet est téléchargeable sur le site de la DDTM64 :

<https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Cadre-de-vie-eau-environnement-et-risques-majeurs/Biodiversite-protection-des-sites-et-des-especes-Natura-2000/Natura-2000/Fiches-d-identite-des-sites/FR7200770-Parc-boise-du-chateau-de-Pau>



## GOUVERNANCE

---

### Comité de pilotage

C'est l'organe de concertation et de suivi du site Natura 2000 : il a la responsabilité de la mise en œuvre du DOCOB. Il est composé des collectivités concernées (communes et intercommunalités), des services de l'Etat concernés, des structures socio-professionnelles, et des gestionnaires et représentants des principaux propriétaires et exploitants. Le comité de pilotage du site Natura 2000 est réuni à intervalles réguliers pour faire le bilan de la gestion du site, adopter les réorientations qui s'imposeraient et valider le programme de l'année à venir.

### Structure animatrice

La structure animatrice est désignée à la suite de l'élaboration du DOCOB. Elle est chargée par le Comité de pilotage de mettre en œuvre le DOCOB, grâce à un temps d'animation dédié. La structure animatrice impulse la dynamique auprès des propriétaires et ayants droits du site, afin de favoriser leur engagement pour la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. A cette fin, elle communique sur les objectifs, mesures et outils disponibles, et aide au montage des contrats Natura 2000 et Mesures agro-environnementales, et à la souscription de la Charte.



### CONTACTS

#### **Direction Départementale de Territoires et de la Mer**

Unité patrimoine naturel et chasse

Service environnement

DDTM des Pyrénées-Atlantiques

Tél : 05 59 80 87 80

Courriel : [ddtm-environnement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:ddtm-environnement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

#### **Structure animatrice**

*Non désignée*

#### **Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine**

Antenne Béarn

28 route de Bayonne

64140 BILLERE

Tél : 05 59 32 65 19

Courriel : [billere@cen-na.org](mailto:billere@cen-na.org)